
Tarifs annuels dès août 2025

Elèves domiciliés dans le canton de Vaud et de moins de 20 ans et apprentis/étudiants jusqu'à 25 ans

S'initier à la musique

Initiation musicale

Frs 580.- (Frs 290.- semestre)

Cours théorique

Solfège – cycle 1 & 2

Frs 340.- (Frs 170.- semestre)

Solfège – cycle 3

Frs 440.- (Frs 220.- semestre)

Cours instrumental individuel

30 minutes

Frs 1100.- (Frs 550.- semestre)

40 minutes

Frs 1300.- (Frs 650.- semestre)

50 minutes

Frs 1500.- (Frs 750.- semestre)

60 minutes

Frs 1700.- (Frs 850.- semestre)

Musique d'ensemble

Musique de chambre, groupe, ensemble de jeunes etc... : offert aux élèves inscrits à un cours individuel.

Cours adultes

Cliquez [ICI](#)

Le tarif minimum est fixé par la FEM

Une aide individuelle peut être obtenue auprès de la commune de domicile de l'élève.

Prière de se référer au règlement communal concernant les aides individuelles pour les études musicales.

Rabais et conditions particulières

Le soutien de la société de musique permet d'offrir un tarif préférentiel, Frs 50.- de rabais par semestre sur les tarifs des cours individuels pendant les 3 premières années. Celui-ci continue pour autant que l'élève participe à la soirée de la société de musique.

Rabais famille 30.- pour le 2e enfant et les suivants.

Les frais administratifs sont offerts par la société de musique.

Informations complémentaires

But de l'école

Le but de l'Ecole de Musique (ci-après nommée EM) est d'offrir un enseignement musical de qualité. L'EM a été créée afin de former une relève et ainsi assurer l'avenir des sociétés de musique.

L'élève est responsable de son instrument et du matériel mis à disposition. La perte ou la réparation, provenant du manque de soins ou de la négligence, sera facturée. Toutes les réparations seront exécutées par un spécialiste mandaté par l'EM. Personne d'autre n'a l'autorisation d'intervenir sur les instruments propriété de l'EM.

Ecolages

Une facture est envoyée au début de chaque semestre. Il est toutefois possible de l'acquitter en plusieurs versements (en informer le responsable de l'EM par écrit).

Concours des solistes

Les élèves de l'EM sont encouragés à participer au Concours des Solistes et Petits Ensembles organisé chaque année dans le cadre du Giron. La participation à ce concours est décidée en accord avec l'élève, ses parents et le professeur. Les lauréats du concours du Giron sont qualifiés pour la Finale Vaudoise des Solistes et Petits Ensembles qui se déroule chaque année au mois de novembre. La finance d'inscription est payée pour moitié par les parents et l'autre moitié par la fanfare et l'EM.

Camp de musique SCMV

Les élèves sont encouragés à participer au camp de musique SCMV organisé durant les deux premières semaines des vacances d'été.

Camp de musique CMRL

Les élèves sont encouragés à participer au camp de musique CMRL, Camp de Musique de la Région de Lavaux, organisé durant la dernière semaine des vacances d'été.

